

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 DU 132 Dénomination place Pierre Kauffmann (4e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place Pierre Kauffmann " à l'emprise entre le quai de l'Hôtel de Ville et les rues de l'Hôtel de Ville et du Pont Louis-Philippe (4e) ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 1er juillet 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " place Pierre Kauffmann " est attribuée à l'emprise publique entre le quai de l'Hôtel de Ville et les rues de l'Hôtel de Ville et du Pont Louis-Philippe, à Paris (4e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO